



Réservé à l'administration	
Numéro interne	
Date de réception	

Auto-déclaration dans le cadre des mouvements de pigeons voyageurs destinés à des manifestations sportives se déroulant dans un autre État membre

Base légale :

-Règlement (UE) 2016/429 du Parlement Européen et du Conseil du 9 mars 2016 relatif aux maladies animales transmissibles et modifiant et abrogeant certains actes dans le domaine de la santé animale (législation sur la santé animale) Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE

-Règlement délégué (UE) 2020/688 de la Commission du 17 décembre 2019 complétant le règlement (UE) 2016/429 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les conditions de police sanitaire applicables aux mouvements d'animaux terrestres et d'œufs à couver dans l'Union Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE

Nom et l'adresse du détenteur	
Numéro d'enregistrement (numéro de troupeau) accordé par l'Administration luxembourgeoise vétérinaire et alimentaire	
Conditions police sanitaire : Je soussigné(e) _____ déclare que les pigeons voyageurs de ma colonie satisfont aux exigences prévues à l'article 59 du règlement UE 2020/688, à l'exception de la période de séjour prévue à l'article 59, paragraphe 1, point a) :	
<ul style="list-style-type: none">(i) les pigeons ont été détenus en permanence dans un établissement enregistré auprès de l'administration luxembourgeoise vétérinaire et alimentaire.(ii) les animaux proviennent de colonies qui ne présentent aucun signe clinique ou cas suspect de maladies répertoriées pertinentes pour l'espèce concernée;(iii) les animaux ne présentent aucun signe clinique ou cas suspect de maladies répertoriées pertinentes pour l'espèce concernée;(iv) les pigeons sont vaccinés contre l'infection par le virus de la maladie de Newcastle et proviennent d'un établissement dans lequel la vaccination contre cette maladie est pratiquée ;(v) si les animaux sont entrés dans l'Union en provenance d'un pays tiers, d'un territoire ou d'une zone de l'un ou de l'autre, ils ont été mis en quarantaine conformément aux conditions d'entrée dans l'Union dans l'établissement de quarantaine agréé de destination situé dans l'Union.	
Lieu et Date:	Signature: